

## MERCI POUR VOTRE BONTE

Les salariés de l'Exploitation Aérienne sol ont eu l'agréable surprise mi septembre d'avoir sur leur compte le versement de leur prime d'intéressement.

Et nous tenions à vous remercier Pierre-Henri, votre grandeur d'âme et votre générosité nous vont droit au cœur!

Grâce à votre bonté démesurée, vous avez frôlé l'excellence de la GRATITUDE.

Devant votre sacrifice désintéressé, les scores de satisfaction salariale ont certes dégringolé, mais à l'annonce de la prime d'intéressement hiérarchisé, les salariés ont déchanté. Votre augmentation de 46% pas si neutre en terme de profit personnel et pour qui l'adage: « **Les efforts ne valent que s'ils ne sont partagés que par les autres!** » n'a jamais été aussi vrai. Cela a écoeuré et profondément choqué le personnel.



## PRIME D'ANGLAIS

Les salariés d'OA.EB et IO.NG (entre autres) pratiquent et utilisent la langue anglaise afin d'effectuer leur travail. Bien évidemment, ils devraient percevoir la prime de langue. He bien non! La RRH de ces deux services estime qu'elle n'a pas lieu d'être, **alors que les dispositions contenues dans l'annexe 2.2—Prime de langue de la convention d'entreprise du Personnel Sol ont vocation à s'appliquer.** Mais alors, elle va en avoir des AIP et des ASR à traduire en français sur son bureau.



## LES Z'ELUS du CE.OA

Depuis plusieurs années le SNPL rêve d'un CE de pilotes. Attendons nous à ce que dans les 3 prochaines années, leur rêve devienne une dure réalité.

La léthargie, le manque de courage de certains responsables syndicaux vont nous emmener vers une dérive qui est loin du principe de Solidarité.

Pendant que certains prônaient avant les élections la redistribution de la subvention pour chaque agent, d'autres la redistribution sous forme de chèques vacances, on devrait redistribuer des claques pour « réveiller » tout ce beau monde .



## ADIEU MOLIERE

Suite à la direction de recentrer ce projet que sur l'aspect mobilité (forcée?), elle décide d'enterrer MOLIERE avec changement de patronyme à la clé pour bien enfoncer le clou. Il s'appellera dorénavant **Projet Passerelles**. Les seuls déçus dans l'histoire seront certaines organisations syndicales qui avaient misé leur va-tout dessus. Ils voulaient nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Encore une fois, ils auraient dû écouter SUD Aérien qui avait dénoncé cette coquille vide, il y a déjà plusieurs mois!

# La QD'P d'août 2011

## Définition de QDP:

**Question Du Personnel**, c'est une réunion mensuelle où les délégués du personnel débattent de vos questions et revendications avec la Direction des

Vous pouvez nous-envoyer vos questions à l'adresse ci-dessous :

**sudaf.qo.sol@gmail.com**

Nous vous garantissons l'anonymat.

## PRIME D'ANGLAIS

**Q / IO.NG** : les salariés de ce service sont toujours en attente d'une réponse concernant l'obtention de la prime d'anglais, qu'en est-il ?

**R / Les dispositions contenues dans l'annexe 2.2—Prime de langue de la convention d'entreprise du Personnel Sol ont vocation à s'appliquer.**

**HE BIEN ON LEUR ATTRIBUE OU PAS?!**

## FILIERE

**Q / IO.NV** : Suite à leurs missions, 2 Salariés de niveau B2 ont été intégrés dans ce service (1 au TU, 1 au chauffeur imprimé). La filière de ce service est plafonnée en B1, quelle est la fonction de ces 2 personnes ?

**R / Nous transmettons la question au service concernée.**

**C'EST LE SERPENT QUI SE MORD LA QUEUE**

## SECURITE

**Q / Certains agents de la Doc de vol d'Orly ne sont toujours pas équipés de chaussures de sécurité et de gilet fluo pourtant obligatoire pour se rendre en piste.**

Un des agents est dans le service depuis Nov 2010 et n'a toujours pas reçu sa dotation malgré les relances faite auprès des Superviseurs, des Chefs de service et en CHSCT.

Seule réponse à ce jour: "c'est en cours".

Nous tenons à signaler qu'un agent de la Doc s'est vu refuser l'accès à l'avion par le RZA pour le motif qu'il n'avait pas ses chaussures de sécurité. En cas d'accident que comptez vous faire?

Quelle mesure prendriez-vous si on refuse à nouveau l'accès à l'avion et qu'un DL est attribué au service Doc de vol?

A qui sera attribué le DL dans ce cas précis?

**R / La situation est désormais réglée.**

**MAIS S'ILS CONTINUENT ON APPLIQUERA LE DROIT DE RETRAIT**

## NEGOCIATIONS

**Q / Un courrier a été adressé à Messieurs Schramm et Bernard le 8 juillet 2011, demandant l'ouverture de négociation sur :**

Maintien du nombre règlementaire d'agents et techniciens par vacation dans tous les services de l'établissement.

Revalorisation en points pour tous les services de l'établissement.

Déplafonnement des plages dans toutes les filières de l'établissement.

Augmentation minimum en pourcentage pour le passage d'une plage à l'autre hors effet de seuil

Arrêt de la polyvalence.

Attribution d'une prime pérenne de gestion des aléas (modification des méthodes de travail).

A ce jour nous n'avons reçu aucune réponse de la Direction

Les délégués Sud Aérien demandent l'ouverture de négociation en leur présence.

**R / La question n'est pas du ressort de cette instance.**

**MOLIERE EST SOUS LA PASSERELLE**